



Mars 2021 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 1^{er} mars 2021, le Conseil municipal a procédé à l'assermentation de deux nouveaux membres du corps de la Police municipale.
- Lors de sa séance du 1^{er} mars 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de réfection des joints d'étanchéité extérieurs des vitres du Collège de l'Europe à la vitrerie PETTEN SA.
- Lors de sa séance du 1^{er} mars 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux d'assainissement du groupe froid de "La Médiathèque" à l'entreprise BUGNA Technical SA.
- Lors de sa séance du 1^{er} mars 2021, le Conseil municipal a décidé d'acquérir, pour l'usage du Service "Infrastructures, Mobilité & Environnement", un véhicule utilitaire léger cargo, auprès du Garage des Sports SA.
- Lors de sa séance du 1^{er} mars 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux, comme suit, relatifs au futur bâtiment des "Services Techniques" :
 - la maçonnerie au Groupe Gasser Travaux Publics SA;
 - la construction métallique à Berisha SA;
 - la chape ciment à Laik SA;
 - la fourniture d'un monte-charges à Rieder Systems SA.
- Lors de sa séance du 1^{er} mars 2021, le Conseil municipal a adjugé le mandat d'étude de réaménagement de la route d'Outre-Vièze au bureau NCO-ING SA.
- Lors de sa séance du 1^{er} mars 2021, le Conseil municipal a adjugé l'élaboration d'un projet d'aménagement du parking du Cotterg, ainsi que le suivi des travaux, au bureau d'architecture BONNARD WOEFFRAY.
- Lors de sa séance du 1^{er} mars 2021, le Conseil municipal a décidé d'acquérir, pour l'usage du Service "Electricité, Energies & Développement Durable", un véhicule électrique utilitaire au Garage du Nord SA.
- Lors de sa séance du 1^{er} mars 2021, le Conseil municipal a validé le projet de balades thématiques en Ville de Monthey, dont la ballade des fontaines, et a adjugé les mandats suivants pour la mise en oeuvre :
 - enregistrement des textes par "Mademoiselle by Laure BRENDER";
 - photos par Erdogan OZDEMIR;
 - recherche et sélection des textes par Lucie ARLETTAZ;
 - signalétique (production et pose) par Peak Graphic;
 - graphisme (carte, signalétique) par Ludovic CHAPPEX.
- Lors de sa séance du 8 mars 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de caractérisation des sources de pollution et des tests d'aspiration de l'air interstitiel dans la zone non saturée sur le site "Giovanola", à l'entreprise GEOSCAN TECHNIK GMBH.

- Lors de sa séance du 8 mars 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux d'aménagement paysager du nouveau giratoire de l'Epine à l'entreprise GERMA PAYSAGES SARL.
- Lors de sa séance du 8 mars 2021, le Conseil municipal a autorisé la modification de l'appellation du café-restaurant "LE GALTA" en café-restaurant "POZE CAFE".
- Lors de sa séance du 15 mars 2021, le Conseil municipal a décidé d'acquérir, pour l'usage du Service "Infrastructures, Mobilité & Environnement", un véhicule porte-outils, laveuse et service hivernal auprès du Garage Marcel BOSCHUNG SA.
- Lors de sa séance du 15 mars 2021, le Conseil municipal a validé le projet de création d'un biotope à salamandre en amont de l'étang de Choux et a autorisé la réalisation de ce dernier, sur les parcelles N^{os} 1730 et 1579 de la Commune de Monthey.
- Lors de sa séance du 15 mars 2021, le Conseil municipal a décidé de prolonger, pour le mois de mars 2021, l'abandon des loyers des établissements publics dont la Commune est propriétaire.
- Lors de sa séance du 22 mars 2021, le Conseil municipal a renoncé, avec regret, à court terme, à réaménager les espaces publics du quartier du Nant.
- Lors de sa séance du 22 mars 2021, le Conseil municipal a accepté de participer au projet "Données numériques d'accessibilité-Valais" permettant d'évaluer les points d'intérêt touristique de la Commune sous l'angle de leur accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite.
- Lors de sa séance du 22 mars 2021, le Conseil municipal a validé le mandat de prestations par la Commune de Monthey pour la mise en œuvre d'un concept d'actions socioculturelles sur le territoire de la Commune Collombey-Muraz.
- Lors de sa séance du 22 mars 2021, le Conseil municipal a autorisé l'Action Fondation Romande SourdAveugles d'installer des tricots-graffitis en Ville de Monthey, du 14 juin au 5 juillet 2021, à l'occasion de la Journée de la surdicécité du 27 juin 2021.
- Lors de sa séance du 22 mars 2021, le Conseil municipal a autorisé la nouvelle appellation de la cafétéria-bar "STATION ESSENCE BP" en "TAMOIL" et a délivré à Mme Sarah UDRIOT une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, la cafétéria-bar "TAMOIL".
- Lors de sa séance du 29 mars 2021, le Conseil municipal a décidé d'acquérir un outil de gestion intégré des ouvrages d'art et a adjugé la mise en place du logiciel "Infkuba" au bureau d'ingénieurs SOLLERTIA SA.
- Lors de sa séance du 29 mars 2021, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le suivi des travaux de confinement hydraulique du site contaminé "Giovanola" au bureau François-Xavier MARQUIS Sàrl.
- Lors de sa séance du 29 mars 2021, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le suivi des travaux d'investigations complémentaires de la zone non saturée et pour les premières étapes de l'étude des variantes d'assainissement sur le site contaminé "Giovanola" au bureau ERM SWISS GMBH.
- Lors de sa séance du 29 mars 2021, le Conseil municipal a donné son accord de principe à l'organisation conjointe du Festival de la Durabilité avec la Commune de Collombey-Muraz.

- Lors de sa séance du 29 mars 2021, le Conseil municipal a décidé de procéder à la mise à jour nécessaire à la bonne marche des parkings de la Ville et a adjugé le mandat pour le suivi de cette opération à l'entreprise SKIDATA (Suisse) SA.
- Lors de sa séance du 29 mars 2021, le Conseil municipal a décidé de procéder au remplacement de la centrale téléphonique et d'appels malade ainsi que du transmetteur d'alarmes au Home "Les Tilleuls" et a adjugé la fourniture de ce matériel à l'entreprise ASCOM.
- Lors de sa séance du 29 mars 2021, le Conseil municipal a adjugé la fourniture, l'installation et la mise en service de 4 tableaux interactifs (TBI), pour les Ecoles primaires, à l'entreprise CX Print.
- Lors de sa séance du 29 mars 2021, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de la poursuite du projet de fusion avec la Commune de Collombey-Muraz étant précisé qu'une votation populaire se tiendra sur cette question le 15 mai 2022. Ce point a fait l'objet d'une communication spécifique en coordination avec la Commune de Collombey-Muraz.

Etabli et publié le 21 avril 2021